



DEMANDE DE VERSEMENT ANTICIPÉ ENCOURAGEMENT À LA PROPRIÉTÉ DU LOGEMENT AU MOYEN DE LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

DONNÉES PERSONNELLES

Nom :	_____	Prénom :	_____
Adresse exacte : _____			
N° postal :	_____	Lieu :	_____
Date de naissance :	_____	N° tél :	_____
Etat civil :	_____	N° AVS :	_____
Si vous n'êtes pas marié(e) ou si vous n'avez pas conclu un partenariat enregistré, veuillez joindre un document officiel récent en original spécifiant votre état civil.			
• Disposez-vous de votre pleine capacité de travail ?		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
• Un rachat a-t-il été effectué pendant les 3 dernières années ?		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Nom de l'employeur : _____			

BUT DE L'UTILISATION

<input type="checkbox"/> acquisition d'un logement existant - documents à joindre : - copie ou projet de la promesse ou contrat de vente du logement, - attestation du notaire de n'utiliser le versement anticipé transféré que pour le financement de l'achat du bien-fonds, à l'exclusion de toute autre affectation et dans le cas contraire à nous rembourser le montant reçu.
<input type="checkbox"/> construction d'un logement - documents à joindre : - extrait à jour du registre foncier au cas où vous seriez déjà propriétaire du terrain ou copie du contrat de vente ou promesse d'achat du bien-fonds, - copie du devis de construction et du permis de construire, - attestation du créancier hypothécaire ou du notaire d'utiliser le versement anticipé transféré uniquement pour l'achat du bien-fonds ou pour financer les coûts de construction, à l'exclusion de toute autre affectation et dans le cas contraire à nous rembourser le montant reçu.
<input type="checkbox"/> transformation d'un logement - documents à joindre : - extrait à jour du registre foncier du bien-fonds, - descriptif détaillé des travaux envisagés dans votre logement ainsi que le devis relatif et le plan de financement, - attestation du créancier hypothécaire de n'utiliser le versement anticipé transféré qu'au financement des travaux de transformation, à l'exclusion de toute autre affectation et dans le cas contraire à nous rembourser le montant reçu.
<input type="checkbox"/> remboursement d'un prêt hypothécaire - documents à joindre : - extrait à jour du registre foncier du bien-fonds, - état actuel de vos dettes hypothécaires ainsi qu'une attestation du créancier hypothécaire de n'utiliser le versement anticipé transféré qu'au remboursement du prêt hypothécaire, à l'exclusion de toute autre affectation.
<input type="checkbox"/> acquisition de participations à la propriété du logement - documents à joindre : - parts sociales d'une coopérative de construction et d'habitation, actions d'une société anonyme de locataires ou prêt partiaire à un organisme de construction d'utilité publique.

742-04-01-iv-05.12 / INTERNET

Voir au verso

RETRAIT ANTICIPÉ

Montant désiré : Fr. _____ (min. Fr. 20'000.–)

Date à laquelle le versement devrait être effectué : _____

DÉCLARATION DE L'ASSURÉ(E)

Je confirme que le logement sert à mes besoins personnels et il est ou deviendra ma résidence principale. Je m'engage à rembourser le montant perçu à titre de versement anticipé si le logement est vendu ou s'il n'est plus utilisé pour mes propres besoins au-delà d'un certain temps (par exemple en cas de location à un tiers).

Lieu et date : _____

Signature de l'assuré(e) : _____

DÉCLARATION DU CONJOINT / PARTENAIRE ENREGISTRÉ

J'autorise mon conjoint/mon partenaire enregistré à prélever le montant précité de son fonds de prévoyance afin de l'utiliser pour financer notre logement principal.

Lieu et date : _____

Signature du conjoint ou du partenaire enregistré :
qui doit être **impérativement légalisée par un notaire** _____

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le paiement du versement anticipé sera fait directement en mains du notaire ou du créancier hypothécaire, qui voudra bien nous communiquer ses coordonnées bancaires.

De plus, le notaire devra nous transmettre une attestation d'engagement de requérir la mention de restriction du droit d'aliéner conformément à l'article 30e alinéa 2 LPP.

Le délai de versement est régi par les dispositions du règlement du fonds. Nous ferons notre possible pour exécuter votre demande au plus vite. Toutefois, nous pourrions atteindre cet objectif seulement si les informations données sont complètes et si vous avez joint toutes les pièces requises.

ANNEXES JOINTES À LA DEMANDE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Copie du contrat de vente ou de la promesse d'achat | <input type="checkbox"/> Copie du devis de construction et du permis de construire |
| <input type="checkbox"/> Extrait à jour du registre foncier du bien-fonds | <input type="checkbox"/> Descriptif détaillé des travaux ainsi que copie des devis y relatifs |
| <input type="checkbox"/> Copie de l'état actuel des dettes hypothécaires | <input type="checkbox"/> Attestation officielle à jour en original d'état civil |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ | |